



## NUMÉRO 1511-1131

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, tenue le 02 novembre 2015 à 19h30, au 370-A, rang des Érables à Saint-Joseph-des-Érables.

Étaient présents les conseillers suivants :

Mme Mélanie Roy, M. Luc Perreault, M. Éric Lessard,  
M. David Lessard, Mme Roxane Nadeau.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Jeannot Roy.

Était aussi présente Madame Marie-Josée Mathieu, directrice générale et secrétaire-trésorière.

### **1. Ouverture de la séance**

Monsieur le maire Jeannot Roy ouvre la séance par un mot de réflexion.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

1511-1131-2 Il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant à 18. Varia : a) Données numériques, b) Logiciel comptable, c) Ordre du jour. L'item varia demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **3. Suivi du procès-verbal**

Aucun point n'est discuté.

### **4. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 octobre 2015**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2015;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

1511-1131-4 Il est proposé par madame Roxane Nadeau et résolu, que le procès-verbal de la séance du 5 octobre 2015, soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **5. Lecture et approbation des comptes**

1511-1131-5 Il est proposé par monsieur Luc Perreault et résolu, que le Conseil approuve les dépenses du mois d'octobre, pour un montant totalisant 29 784, 07 \$. La secrétaire-trésorière est autorisée à émettre les chèques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

*L'inspecteur en bâtiment sera en retard, le point 6 est donc reporté après le point 11.*

### **7. Rapport du directeur des Travaux publics**

Le directeur des Travaux publics, monsieur Louis-Marie Lessard, fait rapport au Conseil des travaux qui ont été faits au cours du mois d'octobre.

### **8. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil**

Les membres du Conseil déposent leur déclaration des intérêts pécuniaires.

Tel que requis par les articles 357 et 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (E-2.2), les membres du Conseil déposent leur déclaration des intérêts pécuniaires.

**9. Personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales**

CONSIDÉRANT l'article 1022 du Code municipal à l'effet que la secrétaire-trésorière doit préparer en novembre la liste des personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales;

CONSIDÉRANT que cet état doit être soumis au conseil et approuvé par lui;

1511-1131-09

À CES CAUSES, il est proposé par madame Roxane Nadeau et résolu, que le conseil de la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables approuve l'état des personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**10. Avis de motion – Règlement sur l'affichage des numéros civiques**

Monsieur Luc Perreault donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil un règlement concernant l'affichage des numéros civiques.

**11. Rémunération des élus**

Il est discuté de modifier la rémunération des élus pour donner une compensation à ceux qui sont présents et que celle-ci soit remise tous les mois ou 2 fois par année plutôt qu'une fois par année. Une étude sera faite dans les prochaines semaines.

*Il est 20h15, monsieur Christian Roy se joint à la séance.*

**6. Rapport annuel de l'inspecteur en bâtiments**

À la demande du Conseil, monsieur Berthier Beaulieu, inspecteur en bâtiments, fait rapport sur les demandes de permis émis au cours de la dernière année.

**12. Renouvellement du contrat de location de la salle et du bureau municipal**

1511-1131-12

Il est proposé par monsieur Éric Lessard et résolu, de renouveler le contrat de location de la salle et du bureau municipal situé au 370-A, rang des Érables pour une durée de deux ans débutant le premier janvier 2016 et se terminant le 31 décembre 2017 inclusivement. Ce renouvellement est aux mêmes conditions que le précédent bail, et le montant annuel du loyer est majoré à 3 750,00 \$ payable en deux versements : un versement de 1 875 \$ payable en janvier de chaque année et l'autre versement de 1 875 \$ payable en juin de chaque année. Pour la location de l'entrepôt, le coût annuel sera de 200 \$ payable en juin de chaque année.

Il est de plus résolu d'autoriser le Maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer le contrat de renouvellement dudit bail.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**13. Déjeuner familial des Joséabliens**

Une rencontre est prévue ultérieurement pour clore le dossier. La municipalité a reçu des commentaires positifs sur l'événement. Une annonce sera envoyée afin que les citoyens nous transmettent leurs suggestions pour l'édition 2016.

**14. Préparation du budget 2016**

Une réunion est prévue pour la préparation du budget. La séance extraordinaire pour l'adoption du budget sera le 14 décembre prochain.

**15. Social des fêtes**

Il est discuté que le social des fêtes aura lieu le 5 décembre prochain dans un restaurant, l'endroit reste à déterminer.

## **16. Rapport annuel du Maire**

Monsieur le Maire Jeannot Roy présente son rapport annuel. Une copie sera publiée dans le prochain bulletin municipal.

## **17. Correspondance**

### **a) Passé-Partout École d'Youville**

1511-1131-17a

Il est proposé par madame Roxane Nadeau et résolu, que la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables accorde un montant de 75 \$ comme don de financement pour leur sortie éducative au Camp Les Étincelles de Saint-Jules.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **b) Gala aîné en or 2015**

1511-1131-17b

Il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu, que la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables accorde un montant de 20 \$ pour l'achat d'une photo du gala des aînés en or qui a eu lieu en mai dernier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

## **18. Varia**

### **a) Données numériques**

Attendu que la MRC Robert-Cliche a la garde de données numériques de la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, par exemple cadastre, matrice graphique, zonage municipal, rôle d'évaluation ou autres;

Attendu que certains fournisseurs de la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables demandent ces données numériques afin d'accomplir adéquatement et efficacement leur mandat;

Attendu que ces données numériques serviront exclusivement à réaliser des mandats municipaux. Le mandataire ne devra les utiliser à aucune autre fin. À cet effet, la MRC Robert-Cliche obtiendra par écrit cette restriction sur l'utilisation des données numériques au nom de la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables;

1511-1131-18a

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Éric Lessard et résolu d'autoriser la MRC Robert-Cliche à remettre, au nom de la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, les données numériques aux mandataires de la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **b) Logiciels comptables**

Il est discuté d'évaluer les besoins au niveau du logiciel comptable. Une décision sur un éventuel achat de celui-ci sera prise lors de la préparation du budget 2016.

### **c) Ordre du jour**

Monsieur Éric Lessard apporte l'idée de publier sur le site internet et sur Facebook l'ordre du jour le jeudi avant la séance. Des vérifications seront faites pour le mettre en application.

## **19. Questions et commentaires**

Une période de questions a été réservée pour le public. *Seules les questions demandant des délibérations seront retenues aux fins du procès-verbal.*

## **20. Levée de la séance**

1511-1131-20

À 21h25, il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

*Je, Jeannot Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Jeannot Roy, maire

---

Marie-Josée Mathieu, secrétaire-trésorière